



### La Métro va s'agrandir



L'heure n'est plus de savoir si on est d'accord ou pas, le Préfet a tranché : la Métro va passer de 27 à plus de 50 communes !

Forcément les petites communes vont avoir plus de difficultés dans cette énorme organisation. Il faudra toute l'implication des élus pour faire entendre leur voix. Et on sait bien que les élus clairois ne sont pas les plus assidus au Conseil de Communauté ou lors des travaux des commissions. **La commune de Claix va se retrouver encore un peu plus isolée !**

Je vous explique...

C'est parce que l'organisation

territoriale Europe, Etat, Régions, Départements, Communautés de Communes et Communes est trop compliquée que l'état a engagé la réforme des collectivités territoriales.

Cette organisation coûte trop cher et elle complique le travail de tout le monde. Ainsi, pour monter un dossier de subvention, il faut s'adresser à 3 ou 4 organismes. Et au final s'il en manque un, le projet s'écroule !

La loi du 16 décembre 2010 sur la réforme des collectivités territoriales vise donc 3 objectifs : économiser sur le fonctionnement de nos organisations, simplifier le mille-feuille administratif et clarifier les missions de chacun.

Mais quel impact pour Claix ? Dans un premier temps très peu... Les compétences de la Métro

n'évolueront pas tout de suite. Mais quand le nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDIC) validé par le Préfet sera adopté définitivement, la Métro accueillera les Communautés de Commune des Balcons Sud Chartreuse et du Sud Grenoblois, les communes de St Martin d'Uriage, Chamrousse et de Miribel Lanchâtre. 445 000 habitants réunis dans la même structure !

Bruno Gerelli



Mme Fioraso et Marc Baietto lors d'un conseil de la Métro

### Ecole de Claix Pont Rouge : rendez-vous dans un an



C'est certainement l'arbre qui a caché la forêt. Quand on a appris que la société Transalpes allait couvrir la canalisation d'éthylène sur la colline de Rochefort, les cris de joie municipaux ont fait oublier qu'à Claix il n'y a pas que des risques technologiques !

Résultat : quelques mois plus tard, le **Préfet remettait un avis défavorable au permis de construire de l'agrandissement de l'école de Claix Pont Rouge parce que le risque «inondation» n'était pas pris en compte !**

Le projet a pris un an de retard pour ce malencontreux oubli...

Dis donc Croquignol, c'est quand qu'on la construit notre salle festive ? Tu parles de quoi Ribouldingue ? Ch'sais pas ! Demande à Filochard !

Ca va pas tous les 2 ! A six millions la bâtisse, on va pas se ruiner pour vous faire plaisir. Six millions, tu l'savais Croquignol ? Ben non Ribouldingue, c'était juste une idée en l'air, pour faire comme tout l'monde.

Pas grave les amis, on va bricoler la salle actuelle en ajoutant des tribunes, personne n'y trouvera à rien redire. Ouais, mais ça pèse combien cette plaisanterie ? Ch'sais pas ! 9 ou 14 tonnes ça dépend ! Tu crois que l'plancher de c'vieux bâtiment va tenir ? Ch'sais ! J'prends ma boule de cristal et j'te réponds bientôt.

En attendant, Croquignol, on s'occupe de reconstruire l'école du bas du village. Tu crois qu'on aura l'autorisation du Préfet ? Ch'sais ! Pas grave, si on l'a pas

on dira que c'est de sa faute ! Et tu crois q'les gens vont gober tout ça ? Ch'sais pas ! Mais on peut toujours essayer !

Et pour la suite ? On fait quoi pour l'école de musique et la MJC ? Ch'sais !

Tu m'énerves à la fin avec tes questions ! Passe-moi la boule de cristal !

**LES PIEDS NICLAIX**  
**GERENT LA COMMUNE : Ch'sais pas!**



## Il suffit d'un mandat



Illustration Louis-René Blaire

« Il suffit parfois d'un mandat et... l'identité de la commune se noie dans un développement urbain dévorant. »

**Quand en mars 2008 Michel Octru écrivait cette phrase pour diaboliser ses opposants, personne n'imaginait que ce serait lui qui ferait basculer Claix dans ce développement urbain qu'il qualifiait de « dévorant ». Pourtant les faits sont là !**

Derniers exemples en date : les entrées de la commune. En venant de Seyssins, elle se caractérisait par de grandes propriétés arborées et protégées par de hauts murs de pierres, qui constituaient la signature du quartier de Furonnières. Avec la Villa Stendhal et très prochainement le Parc Sorel, c'est entre des groupes d'immeubles qu'il faudra passer

pour accéder à Claix ! C'est le patrimoine de plusieurs siècles qui se trouve détruit !

Certains rétorqueront peut-être que c'est de la faute du PLU et de la loi SRU qui nous contraignent à densifier les logements. A ceux-là je répondrai qu'il suffit de faire appliquer les éléments qualitatifs du PLU pour mieux intégrer les nouvelles constructions au bâti existant. Mais malheureusement, on n'a pas encore vu la commune en conflit avec les promoteurs pour faire appliquer ces éléments qualitatifs.

Mon propos n'est pas d'expliquer qu'il ne faut pas construire de logements à Claix, mais qu'il faut simplement le faire en respectant le cachet de la commune.

Concrètement pour la Villa Stendhal, cela aurait dû se traduire par un plus grand retrait du bord de la route, par un étage en moins pour les immeubles les plus en vue et par la préservation ou la reconstruction à l'identique des murs de pierres. On voit aujourd'hui ce qu'il en est...

Gilles Baguet



## Les associations, outils de la défense des intérêts de tous



En France, la vie des communes ne serait pas aussi riche sans les innombrables associations qui les animent. Elles participent à l'émergence de la vie sociale, en étant des lieux de rencontres, en offrant une multitude d'activités culturelles et sportives. Elles sont

un poumon incontournable de la vie communale. Cette palette d'activités, elles peuvent la proposer grâce aux subventions qu'elles perçoivent des communes. On parle alors d'un partenariat efficace en direction des « administrés/adhérents »

Ce qui est étonnant à Claix, c'est la constitution d'associations (APUEC, AR2PC ou l'Association des Habitants de Malhivert, entre autres) dont le but n'est pas de proposer des activités mais de défendre les intérêts des riverains. Les adhérents de ces associations sont vigilants aux réponses de la commune, aux projets qui veulent voir le jour, tout en organisant l'information pour tous faisant souvent défaut de la part des élus.

Il est alors moins question de partenariat avec la commune, mais plus des inquiétudes et de la nécessité de vigilance vis-à-vis des décisions communales.

C'est pour le moins révélateur d'une communication compliquée avec les élus sur certains sujets, et également la réelle difficulté à définir l'intérêt commun, la sauvegarde de notre environnement et l'harmonie de notre commune.

Caroline Le Masson

## Les animations de Claix Naturellement



Parce que dans la politique il faut qu'il y ait aussi un peu de convivialité, l'association Claix Naturellement organise 2 fois par an des repas à thème suivis d'une soirée dansante. Cela permet de rencontrer des amis dans un cadre sympathique et sans se prendre la tête.

Le 14 mai dernier, Claix Naturellement a organisé une soirée italienne. C'est dans la salle des fêtes du Bourg décorée aux couleurs du drapeau italien et sur une musique de Roberto Alagna (Le Sicilien) que les participants ont été accueillis. Une ambiance très sympathique !

Lors du week-end de la Pentecôte, la 2<sup>ème</sup> Randonnée du Chemin du Marchand a emmené 12 marcheurs de Lans en Vercors à Claix en passant par le Col de l'Arc. Un peu plus de 7 heures de marche dans des paysages grandioses après avoir utilisé les transports en commun pour rejoindre Lans.

Et prochainement, le 26 novembre 2011, Claix Naturellement organisera sa 4<sup>ème</sup> soirée Beaujolais. Une fête où l'on pourra danser sur toutes sortes de musique... sans oublier la musique country !



## Une nouvelle Présidente pour Claix Naturellement

Anna Derrendinger (photo de gauche) a été élue Présidente de Claix Naturellement lors de la dernière assemblée générale. Elle remplace Dominique Baguet (photo de droite) qui exerçait cette fonction depuis 2007. Dominique devient la nouvelle trésorière de Claix Naturellement.

